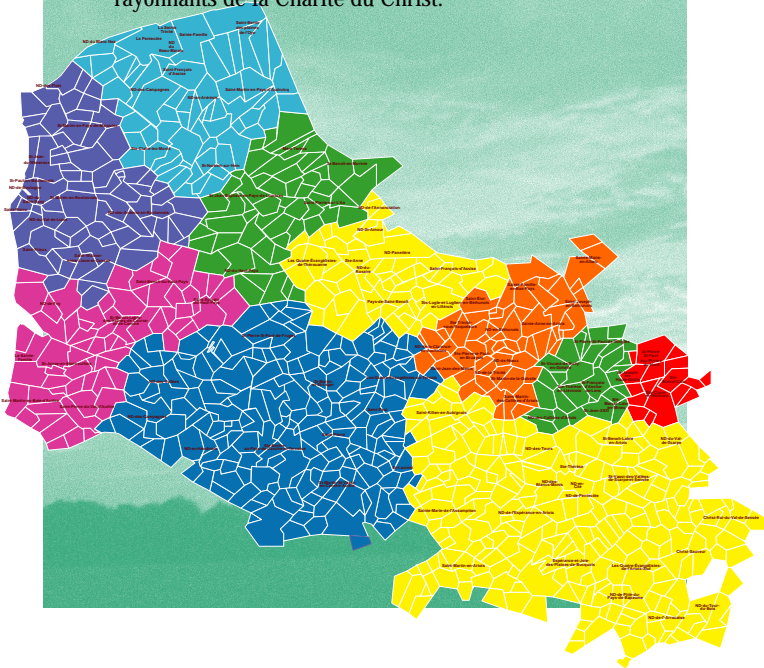




Je veux que nos doyennés servent la proximité, la facilitent et la nourrissent. Tout sera gagné si, grâce aux doyennés, les paroisses, les mouvements et les groupes sont renforcés dans leur identité et leur mission, engendrent des apôtres locaux, au plus près des personnes, pétris par la Parole de Dieu, nourris par les sacrements, rayonnants de la Charité du Christ.



Lignes directrices,  
par Mgr Jaeger

Mars 2008





Soutenir l'objectif diocésain  
d'annoncer  
l'Évangile  
au plus près des personnes

Des baptisés nombreux répondent à l'appel d'une mission d'évangélisation. Au sein de groupes divers, véritables **cellules chrétiennes de proximité**, ils manifestent autour d'eux l'amour et l'espérance puisés en Jésus-Christ, et proposent la foi de l'Église comme un chemin de vie. Les Équipes d'Animation des Paroisses sont associées à la charge des pasteurs. Ensemble, ils développent cette pastorale de proximité, avec les diverses aumôneries et services. Responsables, ils analysent les situations, prennent des décisions dans le cadre des directives diocésaines, mettent en oeuvre des initiatives et des projets. Dans leur spécificité, les mouvements d'Apostolat des laïcs contribuent à cette mission.

L'Église diocésaine leur fait confiance, mais comment les soutenir et les servir au mieux ? C'est pour cela qu'elle organise le doyenné à qui elle confie une mission de **coordination et de formation**.



Le conseil pastoral  
de doyenné

Dans la **diversité** des territoires et populations qui composent le doyenné, paroisses, mouvements et services d'Église délèguent un représentant au Conseil Pastoral du doyenné.

Composé d'une quinzaine de membres, présidé par le doyen, animé par un bureau élu en son sein, il est un lieu essentiel où ses membres expriment leurs perspectives et leurs besoins. A partir d'un point de vue plus large sur la vie en Église et dans la société, ce conseil permet d'évaluer projets et réalisations.

En tant qu'instance de consultation, il **propose des priorités** pour le doyenné.







## Le doyen

L'Église confie au doyen des responsabilités à l'égard de ses frères prêtres.

Plus largement, le doyen favorise un échange et un soutien mutuel entre ministres ordonnés et laïcs, particulièrement ceux qui ont reçu mission sur le doyenné. Il veille à un partage entre eux pour stimuler leur sens apostolique et pour les encourager dans leur fidélité : aide spirituelle, convivialité, temps de formation, attention aux conditions de vie et aux soucis de chacun dans le ministère ou dans les problèmes de santé. Pour accomplir ces différentes tâches, une équipe collabore avec lui.



## L'équipe pastorale de doYenné

met en œuvre des **moyens**

Le doyen se donne une équipe pastorale pour remplir la mission du doyenné et pour assurer les liens avec les responsables locaux. Les services pastoraux diocésains y trouvent des interlocuteurs.

Cette équipe écoute le Conseil Pastoral. Elle développe une **dynamique de projet**, dont le but est de soutenir les acteurs pastoraux, en fonction de leurs besoins : formation, mutualisation des moyens, soutien ponctuel, relecture, approfondissement spirituel.

Pour les questions financières et immobilières, le doyen est assisté d'un Délégué aux Affaires Temporelles et d'un Conseil économique. C'est par leur intermédiaire que les diverses équipes de gestion rendent compte à l'Évêque.





# Le doyenné s'organise sur un territoire cohérent

# Des chantiers pastoraux particuliers

Dans le but de favoriser l'accès de tous aux moyens humains, matériels, pédagogiques que propose le doyenné, celui-ci s'adapte au mieux aux bassins de vie et aux réalités sociales et administratives. D'une manière générale, la géographie des doyennés recouvre celle des 10 contrats de pays ou d'agglomérations.

Dans un même doyenné coexistent souvent des réalités diverses : rural, péri-urbain, quartiers populaires, centre ville, etc. Chaque réalité doit être respectée pour elle-même, bénéficier du même soutien que les autres, mais aussi pouvoir les enrichir en partageant son expérience. Dans la composition de l'équipe pastorale, il est nécessaire de tenir compte de cette diversité.

Des dimensions de la vie sociale dépassent le cadre d'une paroisse. Il en va ainsi, par exemple, d'un centre de détention, d'un grand hôpital, d'un ensemble scolaire ou universitaire, des migrants, des grands ensembles, du tourisme, de la politique culturelle.

Des pastorales spécialisées permettent aux personnes concernées par de telles réalités d'accueillir la Bonne Nouvelle. Le doyenné en porte le souci et assure la communion entre les diverses réalités ecclésiales.

